



surendettement et appel

Par **Andréapopulo**, le **24/12/2018** à **03:10**

bonjour,

le juge d'instance a débouté, par un jugement en date du 27 novembre dernier, un de mes créanciers (la BRED) qui avaient fait appel de la décision de la commission de surendettement d'orienter mon dossier vers la PRP avec effacement total de mes dettes sans liquidation judiciaire.

La BRED fait appel de ce jugement. Pouvez vous me dire quel état de la jurisprudence en la matière et ce que je devrais faire pour gagner. En clair la banque a-t-elle des chances d'obtenir gain de cause.

Par **Visiteur**, le **24/12/2018** à **14:57**

Bonjour

Impossible de répondre sans meilleure connaissance de votre dossier.